

Discours de SM Le Roi Mohammed VI à l'ouverture de la troisième année législative de la 7-ème législature 2004

07/10/2004

Rabat, le 08/10/04

"Louange à Dieu.

Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Mesdames et Messieurs les membres du Parlement.

Nous considérons Notre présidence de l'ouverture de l'année législative plus que l'exercice d'une prérogative constitutionnelle. C'est aussi et surtout une occasion propice pour Nous adresser à l'élite parlementaire et politique et, à travers elle, à Notre cher peuple, afin de l'entretenir des questions fondamentales qui retiennent son attention.

Notre volonté maintes fois réaffirmée de Nous concerter avec vous sur l'état de la nation est à la mesure de la mission exaltante qui Nous incombe et dont Nous avons pleinement conscience. Elle n'a d'égale que Notre détermination à persévérer sur la voie et le mode de gouvernance qui sont les Nôtres et qui expliquent Notre souci constant d'associer le Parlement à l'oeuvre engagée pour concrétiser Notre Grand Dessein, à savoir l'édification d'un Maroc démocratique et uni, productif et prospère, solidaire et ouvert.

A cet égard, Nous tenons à dire combien Nous saluons l'unanimité de la nation marocaine, dans toutes ses composantes, à l'égard des objectifs stratégiques que Nous avons définis dans le Discours du Trône du 30 Juillet dernier.

De même, Nous Nous réjouissons de ce que les partis politiques aient marqué leur adhésion à ces objectifs et leur volonté de répondre à Notre souci de les voir remplir leur mission cardinale de sensibilisation, d'encadrement et de formation d'élites qualifiées, aptes à assurer la gestion de la chose publique et à relever le défi décisif du développement intégré, dans le cadre d'une démarche civilisée, celle de la démocratie authentique.

Aussi, avons-Nous jugé opportun de focaliser Notre Discours sur la nécessité de renforcer le rôle des partis, en mettant en place un cadre législatif rénové. Un cadre efficient, permettant au parti politique de puiser sa légalité juridique dans sa légitimité démocratique.

Ce cadre devrait favoriser l'émergence de partis à même d'apporter des réponses collectives, spécifiques et originales, à des questions sociétales très larges, plutôt que de chercher à satisfaire des ambitions personnelles ou catégorielles étriquées.

Ce projet de loi dont Nous vous exhortons à débattre en vue de son adoption au cours de cette année législative, est de nature à contribuer à la rationalisation, la rénovation et l'immunisation du paysage politique national.

Il est susceptible également d'inciter les partis politiques homogènes à se fédérer en pôles forts et solides.

Il traduit, de surcroît, Notre volonté de consolider la modernisation institutionnelle, et de veiller à ce que la polarisation politique efficiente ne pâtisse d'un multipartisme anarchique et débridé.

Par ailleurs, Nous attendons en particulier de ce projet qu'il nous permette de disposer, dans la perspective des élections de 2007, d'une carte politique claire, Nous laissant la faculté de confier, en fonction du verdict des urnes, la responsabilité gouvernementale à une majorité parlementaire homogène dans ses programmes et sa polarité, à charge pour la minorité de jouer le rôle d'opposition parlementaire constructive, dans le respect de ses droits.

Une fois adoptée, cette loi fondatrice restera, toutefois, incomplète si elle n'est accompagnée d'un contrat-programme de mise à niveau globale du paysage politique et médiatique. Un programme ayant pour partenaire l'Etat qui en dotera les instances et les relais des moyens d'action nécessaires, en tenant compte de leur rayonnement et de leur représentativité parlementaire issue d'un mode de scrutin efficient et approprié.

De même, la création des partis politiques, autant que leurs programmes, leurs modes de financement et de gestion, ainsi que leur fonctionnement et leurs règlements intérieurs, doivent tous se conformer aux règles de démocratie et de transparence ainsi qu'aux principes de la primauté de la loi et du contrôle judiciaire.

Comme Nous l'avons souligné dans le Discours du Trône, Nous tenons à ce que cette loi soit le fruit d'un consensus positif qui en rehausse la portée et la valeur.

Notre v u, en effet, est que s'instaure, à cet égard, une concertation aussi large que constructive, qui illustre toute la considération que Nous portons aux formations politiques et Notre rejet de l'hostilité gratuite à leur égard autant que des reniements réducteurs. En effet, tous les partis nationaux, qu'ils fussent de la majorité ou de l'opposition, ont apporté leur contribution à la consolidation des fondements de l'Etat moderne de droit et des institutions, dans le cadre de la Monarchie Constitutionnelle.

Ce projet de loi qui constitue, à Nos yeux, un jalon essentiel pour aller de l'avant sur la voie de la transition démocratique, appelle une mise à niveau de l'action parlementaire et le passage d'un parlementarisme classique purement représentatif à un parlementarisme moderne propice à l'ancrage d'une pratique parlementaire citoyenne qui rejette les surenchères politiciennes stériles, encourageant, en revanche, le partenariat avec tous les acteurs publics et privés.

A cet égard, Nous vous engageons à contribuer, à travers une diplomatie parlementaire efficiente et plus ouverte, au rayonnement international du Maroc et à la défense de ses intérêts supérieurs.

En effet, le parlementarisme nouveau est un espace de pratique de la politique en tant qu'art du possible et langage de la vérité et du "raisonnable", et ne saurait se prêter à un exercice de

populisme ou de démagogie. Cette vérité constitue l'unique voie à emprunter pour réaliser la réconciliation des Marocains avec l'action politique dans sa noble acception.

La démocratie politique restera fragile et purement formelle si elle n'est confortée par une forte mobilisation et une large participation à l'effort de développement économique, social et culturel soutenu et durable. Il faut toutefois garder à l'esprit que les ennemis de la démocratie ne rechigneraient pas à instrumentaliser ce qu'elle offre comme espace de libertés, pour l'anéantir, exploitant à cet effet la misère et la frustration des déshérités.

Aussi, avons-Nous insisté pour que, parallèlement à la modernisation politique - avec tous les acquis importants qui ont été enregistrés en matière de consolidation de l'Etat de droit et des institutions - des réformes structurelles soient engagées pour donner une nouvelle impulsion à la modernisation et la mise à niveau de l'économie et renforcer la solidarité sociale.

Dans ce contexte, nous considérons que l'environnement général est, on ne peut plus, propice pour imprimer au décollage économique sa vitesse optimale et réaliser une croissance forte, soutenue et génératrice d'emplois productifs pour les jeunes.

Nous appelons donc le gouvernement et tous les acteurs concernés à saisir cette opportunité historique, forts de la détermination qui nous anime et des atouts dont nous disposons pour réussir et gagner les paris. Nous avons conscience que la conjoncture nationale et internationale, avec ses difficultés et ses aléas, nous interdit de rater notre rendez-vous historique avec ce défi salutaire.

Nous exhortons également le gouvernement à persévérer et intensifier ses efforts pour lever tous les obstacles qui entravent l'investissement productif dont le pays a instamment besoin, et empêchent l'utilisation optimale de toutes les possibilités et potentialités qui s'offrent à nous, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.

Nous l'engageons aussi à prendre les décisions courageuses et judicieuses qui s'imposent au regard des problèmes socio-économiques majeurs et ardues que connaît le pays. De telles initiatives ne peuvent qu'étayer Notre volonté inébranlable d'aller de l'avant dans le processus de redressement économique qui s'inscrit dans une démarche évolutive, en constante ascension, poussée par une dynamique soutenue et irréversible.

Il revient également au gouvernement de prendre les mesures pertinentes et audacieuses qu'exige l'intérêt supérieur de la nation et des citoyens, en mettant au point des solutions hardies et responsables pour les difficiles équations qui se posent à la nation. Il s'agit en l'occurrence de concilier entre la préservation des équilibres financiers et sociaux, les contraintes des charges de fonctionnement et de consommation et les exigences de financement de l'investissement productif, ainsi qu'entre la dynamique d'élargissement des libertés publiques et individuelles, d'une part et, d'autre part, les impératifs de sauvegarde de l'ordre public, afin d'éviter tout décalage, voire toute fracture, entre le progrès démocratique et la réalité sociale.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires.

Les citoyens se doivent chacun de faire preuve de rigueur et d'engagement, pour se hisser à la

hauteur de cette étape particulière de notre histoire.

A cet égard, nous sommes déjà en droit d'être fiers de ce que nous ayons pu, au cours de cette phase, poser de solides jalons pour bâtir le Maroc d'aujourd'hui et de demain. Mais la vigilance et la mobilisation restent de mise et s'imposent à tous. Nous devons, en effet, prendre la mesure des défis guettant notre pays qui est visé dans sa démocratie et son identité propre par le terrorisme et l'extrémisme dont la menace plane sur le monde entier. Notre pays est l'objet de tentatives visant à porter atteinte à son intégrité territoriale. Menées par les adversaires de cette intégrité, ces tentatives sont également imputables aux convoitises externes. De même, son essor pâtit lourdement de la faiblesse de la productivité, de la compétitivité et du développement humain.

Relever ces défis, pour considérables qu'ils soient, exige de notre part une mobilisation tous azimuts, et une action soutenue, constante et tenace pour construire une société démocratique, développée et pleinement épanouie.

Cette corrélation est fortement étayée par l'histoire séculaire du Maroc qui, grâce à une solide et indéfectible communion entre le peuple et le Trône, a su demeurer un phare de liberté et une citadelle inexpugnable face aux intrigues, aux complots et aux convoitises hégémoniques. C'est ainsi également qu'il a su rester mobilisé pour défendre farouchement sa liberté, sa sécurité et son unité.

De même, le Maroc demeurera fidèle à sa démarche civilisée, fondée sur le dialogue et l'ouverture, le respect des engagements, le bon voisinage et l'attachement à la stabilité de son espace stratégique.

Nous entendons persévérer à guider et à mobiliser Notre peuple fidèle, en Nous en tenant à cette voie judicieuse dont Nous avons fait le choix.

A cet égard, Nous tenons à réaffirmer ce que Nous proclamions dès le premier Discours du Trône, à savoir que Nous ne disposons pas de baguette magique pour résoudre tous les problèmes. Mais, Je Me dois d'assurer à Mon peuple fidèle que nous disposons d'atouts encore plus puissants. Il s'agit, en l'occurrence, d'une volonté à toute épreuve et d'un optimisme raisonné fondé sur une démarche prospective prometteuse, de nature à faire triompher les lumières de l'espoir, de l'optimisme et du labeur, des ténèbres du désespoir, du pessimisme et de la résignation.

Notre unique atout réside dans Notre volonté inébranlable, issue de la détermination qui anime Notre peuple. Nous avons confiance en notre capacité collective à relever, dans une parfaite symbiose, les défis du présent et de l'avenir, avec ténacité, audace et foi.

"Si Dieu reconnaît un bien en vos cœurs, Il vous comblera de Ses bienfaits".

Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou Alaïkoum Warahmatoullah Wabarakatouh".